

## COMMUNE de WASSERBOURG

### PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE WASSERBOURG DE LA SEANCE DU Lundi 18 Janvier 2016

*Sous la présidence de Monsieur Gilbert RUHLMANN, Maire.*

La séance a été ouverte à 19h30.

Etaient présents : M. Jean-François KABUCZ, Mme Evelyne STOECKLE et M. Jean-Camille BARB Adjoints, Mme Muriel KAUFMANN, M. Yann COTELETTE, M. Alain GANGLOFF, M. Fabrice VALERIO, Mme Nathalie BETTER et M. Jean Pierre BADER, conseillers.

Conseillère absente excusée : Mme Brigitte LUSTENBERGER

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 23 Novembre 2015**
2. **Désignation d'un secrétaire de séance**
3. **Budget Forestier 2016 présenté par M. Guy RITTER, Agent ONF**
4. **Révision Prix de l'Eau année 2016**
5. **Révision Prix 2016 location et frais de chauffage du logement 13, rue de l'Eglise**
6. **Remboursement frais médicaux**
7. **Demande de subvention Ecole de MUNSTER pour sortie scolaire**
8. **Location Chasse lot N°1 : Radiation d'un membre**
9. **Location Abri de montagne**
10. **Planning 2016 Permanences du Point Vert**
11. **Informations et communications diverses**

*Mme Muriel KAUFMANN, conseillère et sapeur-pompier bénévole est partie en début de séance, suite à l'appel de la sirène pour une intervention. Elle a rejoint le Conseil en fin de séance.*

#### **POINT 1 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 23/11/2015**

Le procès-verbal de la séance du 23/11/2015 est approuvé à l'unanimité et sans objection par l'ensemble des conseillers présents ainsi que la rectification apportée au Point 7 Affaire Sapeurs-Pompier du P-V du 27/10/2015.

#### **POINT 2 DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Mme Marina SCHLUND est désignée secrétaire de séance.

#### **POINT 3 BUDGET FORESTIER 2016**

Après avoir entendu les explications données par M. Guy RITTER Technicien Opérationnel à l'O.N.F. sur le budget prévisionnel 2016 des travaux et des coupes en forêt communale ;

**et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 9 voix POUR,**

**\* APPROUVE**

- l'état prévisionnel des coupes 2016 pour un montant en recette nette hors taxes de 42 408,00€

**\* APPROUVE** l'Etat d'Assiette 2017

**\* REPORTE** sa décision concernant le programme des travaux 2016 dans l'attente d'avoir plus d'informations de la part de l'O.N.F.

#### **POINT 4 REVISION PRIX DE L'EAU ANNEE 2016**

Le Conseil Municipal fixe les prix du Budget Service Eau pour l'année 2016 comme suit :

<b><u>PRIX DE L'EAU</u></b>	: Part Communale	1,90 €
<b><u>PRIX LOCATION COMPTEUR</u></b>	: Résidence Principale	10,00 €/an
	Résidence Secondaire	16,00 €/an
	Colonie de vacances	23,00 €/an
<b><u>REMBOURSEMENT COMPTEUR</u></b>	: Compteur cassé par négligence	90,00 €

**REDEVANCE ANTI-POLLUTION** : La contre-valeur de la redevance pollution à reverser à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse par M3 d'eau facturé à compter du 01/01/2016 est de 0.350 €.

**POINT 5 REVISION PRIX 2016 : LOCATION ET FRAIS DE CHAUFFAGE DU LOGEMENT AU 13, RUE DE L'ÉGLISE**

**LOYER** : Conformément à l'article 7b) du contrat de location, la révision du loyer intervient au terme de chaque année du contrat calculée sur l'indice de références des loyers. Au quatrième trimestre 2015, l'indice de références des loyers s'établit à 125.28. Sur un an, il est quasi stable (-0,01%).

M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal n'avait pas augmenté le loyer pour le logement au 13, rue de l'Église, les deux dernières années. Il propose comme l'indice est quasi stable de conserver le montant du loyer 2015 pour l'année 2016.

**Après discussion et délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité des personnes présentes (9) :**

- **Décide** de fixer le loyer annuel de 3 705,71€ soit 308,81€/mois du logement au 13, rue de l'Église occupé par M. Serge POITOUT.

**CHAUFFAGE** : La participation aux frais de chauffage pour la période du 05/09/2013 au 30/10/2015 pour le logement communal sis au 13, rue de l'Église occupé par M. Serge POITOUT s'élève à 465,42 € selon le relevé du chauffagiste ; somme votée par le Conseil Municipal et qui est demandée au locataire.

**POINT 6 REMBOURSEMENT FRAIS MEDICAUX**

M. Dominique LUSTENBERGER Adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe a passé un examen médical auprès du Docteur MEYER KLEIN Marion de COLMAR pour renouveler l'aptitude au permis de conduire de poids lourd. L'agent a avancé les frais de consultation d'un montant de 33,00€.

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL :**

- Accorde le reversement de la somme de 33,00 € à M. Dominique LUSTENBERGER
- Les crédits sont disponibles au C/6475.

**POINT 7 DEMANDE DE SUBVENTION ECOLE DE MUNSTER POUR SORTIE SCOLAIRE**

M. le Maire donne lecture du courrier de l'Ecole élémentaire de MUNSTER pour une demande de subvention concernant une sortie scolaire avec nuitées (3 jours/2 nuits) au centre « Les Sources » à STOSSWIHR pour l'enfant Nathan HUSSER et ceci pour un montant de 11,00€

**Après discussion et délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité des personnes présentes (9) :**

- ne donne pas suite favorable à la demande.

**POINT 8 LOCATION CHASSE LOT N°1 RADIATION D'UN MEMBRE**

Par courrier du 05 janvier 2016, M. Michel SPIESER Président de l'Association de chasse du Estenbach lot N°1 de la chasse communale de Wasserbourg, informe le Conseil municipal que suite à des problèmes comportementaux et juridiques, Monsieur Roland KNECHT membre de l'Association n'est plus autorisé à chasser.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- Prend acte de ce fait et procède à la radiation de M. Roland KNECHT en tant que membre de l'Association de chasse du Estenbach lot N°1 de la chasse communale de Wasserbourg .

**POINT 9 LOCATION ABRI DE MONTAGNE**

Sur demande de Mme Evelyne STOECKLE Adjointe et responsable des locations des bâtiments communaux, M. le Maire souhaite recueillir l'avis des conseillers quant à l'éventuelle possibilité de

louer l'abri de montagne à des personnes et/ou sociétés extérieures au village, pour l'instant uniquement les personnes et les associations de la Commune bénéficient de ce local.

S'en suit une discussion sur les avantages (recettes, rentabilité...) et les inconvénients (vandalisme, non-respect du bénévolat local...) d'étendre la location aux personnes extérieures.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 9 voix vote CONTRE la location à des personnes extérieures, aux motifs :**

- de préserver la méthode de gestion actuelle de la location de l'abri de montagne réservé aux locaux

- et par respect envers les personnes bénévoles du village qui consacrent beaucoup d'heures à l'entretien et l'embellissement du lieu et du bâtiment.

Acquisitions à prévoir : Chauffe-eau et poêle à bois.

### **POINT 10 PLANNING 2016 – PERMANENCES POINT VERT**

<b>MOIS - JOURS</b>	<b>NOM - PRENOM</b>
<b>JANVIER</b>	
Les samedis 02, 09, 16, 23 et 30	Mme Brigitte LUSTENBERGER M. Jean-Pierre BADER
<b>FEVRIER</b>	
Les samedis 06, 13, 20 et 27	Mme Nathalie BETTER M. Jean-François KABUCZ
<b>MARS</b>	
Les samedis 05, 12, 19 et 26	Mme Evelyne STOECKLE M. Yann COTELETTE
<b>AVRIL</b>	
Les samedis 02, 09, 16, 23 et 30	Mme Nathalie BETTER M. Jean-François KABUCZ
<b>MAI</b>	
Les samedis 07, 14, 21 et 28	Mme Evelyne STOECKLE M. Yann COTELETTE
<b>JUIN</b>	
Les samedis 04, 11, 18 et 25	Mme Muriel KAUFMANN M. Jean-Camille BARB
<b>JUILLET</b>	
Les samedis 02, 09, 16, 23 et 30	M. Alain GANGLOFF M. Fabrice VALERIO
<b>AOUT</b>	
Les samedis 06, 13, 20 et 27	Mme Brigitte LUSTENBERGER M. Jean-Pierre BADER
<b>SEPTEMBRE</b>	
Les Samedis 03, 10, 17 et 24	Mme Nathalie BETTER M. Jean-François KABUCZ
<b>OCTOBRE</b>	
Les samedis 01, 08, 15, 22 et 29	Mme Evelyne STOECKLE M. Yann COTELETTE
<b>NOVEMBRE</b>	
Les samedis 05, 12, 19 et 26	Mme Muriel KAUFMANN M. Jean-Camille BARB
<b>DECEMBRE</b>	
Les samedis 03, 10, 17, 24 et 31	M. Alain GANGLOFF M. Fabrice VALERIO

**POINT 11 INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES**

\*M. Fabrice VALERIO, conseiller municipal, informe l'assemblée que la nouvelle réglementation concernant l'interdiction des pesticides sera applicable fin 2017. L'acquisition d'équipements spécifiques comme du matériel de désherbage thermique ou du matériel mécanique pour l'entretien des espaces verts est subventionnable.

Différentes aides financières sont susceptibles d'être octroyées aux Communes des instances suivantes : AGENCE DE L'EAU – REGION ALSACE – FREDON

Le Maire demandera l'agent technique pour qu'il lui fasse connaître les besoins dans ce domaine.

**REUNIONS CONSEIL MUNICIPAL :**

La prochaine réunion du Conseil municipal est fixée au Jeudi 25/02/2016 à 20h00

Puis, pour une meilleure programmation, il est prévu de fixer les réunions du Conseil municipal tous les derniers Mardis du mois, sauf décisions urgentes à prendre ou réunions communautaires.

**INSTALLATION MOYENS DE COMMUNICATION :**

- Le téléphone de la salle des fêtes est installé.
- Prévoir, si techniquement cela est possible, l'extension d'une ligne de la télégestion du Réseau AEP vers la prise du local des Sapeurs-Pompiers.

**TRAVAUX :**

- Le local de la douche est opérationnel, reste des travaux de peinture à faire en régie communale.
- Réunion Lundi le 08/02/2016 : Travaux de voirie rue de l'Eglise en présence du Département, de l'ADAUHR et de la Commune.
- Devis des Parquets SINGER concernant le dégraissage, l'égrenage et l'application d'une couche d'huile spéciale parquet du sol de la salle des fêtes pour un montant ttc de 2 380,24 €. Au vu du coût élevé, une réflexion est menée quant à l'éventualité de faire les travaux en régie avec location du matériel.
- Les travaux de mise en lasure du pignon, portes de garage et corniches de l'Ecole seront réalisés dès que la météo le permettra. L'entreprise retenue est MSP PEINTURE pour un montant ttc de 2 460.58€

**DOSSIER PERISCOLAIRE :** Une nouvelle réunion est à prévoir dès que tous les éléments seront réunis.

Personne ne demandant plus la parole, le Maire lève la séance à 22h15